

Fédération Internationale de Scrabble Francophone

Commission des Classements et des Tournois

Réforme du Classement International – Note de Synthèse

La Commission des Classements et de Tournois (la "CCT") de la Fédération Internationale de Scrabble Francophone (la "FISF"), en sa réunion du 29 octobre 2009, a convenu que le projet de réforme du classement international préparé par Louis Eggermont et Nicolas Bartholdi devrait être présenté pour approbation au Bureau Directeur de la FISF.

La présente note a été rédigée à la demande de certains membres du Bureau Directeur de la FISF, afin de présenter les grandes lignes qui sous-tendent la réforme du classement. Les modalités précises sont détaillées dans les documents produits par Louis et Nicolas.

Le texte de la présente note pourrait être utilisé, si le Bureau Directeur de la FISF le souhaite, afin de vulgariser la réforme proposée auprès des affiliés.

1. Résumé du système de classement actuel

Le système de classement actuel est basé sur le principe de l'accumulation de points de performance, ou "PP".

Ce système encourage à beaucoup jouer car (i) plus un joueur joue, plus il marque de points et (ii) les mauvaises performances ne sont pas pénalisées.

Par ailleurs, les points de performance sont attribués en fonction du nombre de participants, de telle sorte que les compétitions de masse (typiquement, les festivals de Vichy, Aix-les-Bains et Cannes, certains tournois de banlieue parisienne et les "multiplex") ont un poids prépondérant dans l'accession d'un joueur à une série supérieure.

L'un des principaux défauts du système actuel est qu'il ne reflète pas la valeur de joueurs jouant peu, ou uniquement les compétitions de proximité (par exemple, les tournois organisés en Suisse ou en Belgique, ou en province française).

Ceci aboutit à des disparités de niveau entre joueurs d'une même série internationale et au découragement des joueurs n'ayant pas le temps ou les moyens de participer aux grands festivals.

2. Proposition de nouveau classement

La CCT propose de généraliser à chacune des séries internationales (à savoir 1, 2 et 3) le système de classement actuellement applicable aux super-séries.

En bref, il s'agit de classer les joueurs non plus en fonction de l'accumulation de points, mais sur les bases de la qualité de leurs performances. L'idée de base est qu'un joueur jouant peu (par exemple, 3 ou 4 tournois locaux, un championnat régional ou national, une ou deux

épreuves par centres), mais chaque fois bien, sera mieux classé qu'un joueur jouant moyennement, mais participant aux trois grands festivals.

En pratique, la performance d'un joueur sera mesurée sur la base de sa performance comparée aux autres joueurs de sa série.

Prenons l'exemple d'un tournoi auquel participent 10 S1, 15 S2 et 30 S3.

Dans le système actuel:

- un joueur qui finit dans les 10 premiers marquera des PP1.
- un joueur qui finit dans les 25 premiers (10 S1 + 15 S2) marquera des PP2.
- un joueur qui finit dans les 55 premiers (10 S1 + 15 S2 + 30 S3) marquera des PP3.

En fin d'année, les PP de chaque joueur sont additionnés, et ceux ayant le plus de PP seront les mieux classés.

Le nouveau classement se base sur les mêmes "PP", mais au lieu de classer les joueurs en fonction d'une accumulation de points, les classera en fonction de la qualité de leur performance, mesurée en pourcentage du nombre de PP marqués par rapport au maximum de points marquables.

Par exemple, dans le tournoi décrit plus haut:

- le vainqueur aura marqué 100% de PP1 (10/10), 100% de PP2 (25/25) et 100% de PP3 (55/55);
- le 6ème: 50% de PP1 (5/10), 100% de PP2 (20/20) et 100% de PP3 (50/50)¹;
- le 11ème: 0% de PP1 (0/10), 100% de PP2 (15/15) et 100% de PP3 (45/45);
- le 20ème: 0% de PP1 (0/10), 40% de PP2 (6/15) et 100% de PP3 (36/36);
- le 26ème: 0% de PP1 (0/10), 0% de PP2 (0/15) et 100% de PP3 (30/30);
- le 55ème: 0% de PP1 (0/10), 0% de PP2 (0/15) et 3.33% de PP3 (1/30);
- le 56ème et les suivants: 0% de PP1 (0/10), 0% de PP2 (0/15) et 0% de PP3 (0/30).

En fin d'année, pour chaque joueur, le nombre de PP effectivement marqués et le nombre maximum de PP marquables seront comparés, et on obtiendra pour chaque joueur un pourcentage annuel de PP1, 2 et 3.

Afin d'éviter, cas extrême, nous en convenons, qu'un joueur ne soit premier du classement, avec 100% de PP1, et ayant joué une seule compétition de faible niveau, un nombre minimal de joueurs à rencontrer sera établi pour chaque série. Ce nombre sera établi en fin d'année, en comparant les données de participation collectées auprès de chaque fédération nationale.

Par ailleurs, certains coefficients de pondération seront applicables afin de valoriser les petites compétitions et de plafonner les grands tournois.

¹ Il a été décidé que tout joueur finissant au-dessus d'une série recevrait 100% de points de la série en question. Les raisons de ce choix sont décrites dans les documents préparés par Louis et Nicolas.

Autre avantage, le pourcentage de chaque joueur peut être calculé à tout moment dans l'année, de sorte qu'on pourrait envisager de publier un classement international intermédiaire chaque trimestre ou chaque mois (voire chaque semaine, comme en tennis).

Un inconvénient potentiel du nouveau système est qu'il pourrait, à la marge, pousser certains joueurs à ne plus jouer s'ils sont satisfaits de leur pourcentage et sont à peu près sûrs d'avoir rencontré le nombre de joueurs requis. Cependant, on ne constate pas cet effet pour les joueurs de série 1, auxquels les principes de ce classement s'appliquent déjà.